

# CONSEIL MUNICIPAL DE VOUZAN

## PROCÈS VERBAL

### Séance du 13 avril 2021

Le Conseil municipal de cette commune dûment convoqué, s'est déroulé en session ordinaire à la salle des fêtes de Vouzan sous la présidence de Thierry Hureau, Maire.

Date de convocation : 6 avril 2021. Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Kévin Branlé, Brigitte Brocheton, Patricia Charannat, Christelle Dulau, Christian Geardrix, Thierry Guillaume, Cyril Jigorel, Delphine Laizet, Pierre Léger, Guy Louchart, France Stivil.

Absents : Héléne Ferro, Guillaume Périn, Christophe Trillaud,

Est également présente Nathalie Montigny en qualité de secrétaire.

Le quorum est atteint.

La séance débute à 18H10, il est ensuite procédé selon l'ordre du jour.

#### Ordre du jour

- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal de réunion du 6 avril 2021,
- Examen et approbation du Budget Primitif 2021
- Questions diverses

#### Désignation d'un secrétaire de séance

Pierre Léger est désigné secrétaire de séance.

#### Approbation du procès-verbal de la réunion du 6 avril 2021

Monsieur le Maire soumet au vote :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 12
------------	----------------	-----------

## Examen et approbation du Budget Primitif 2021

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2021 ligne par ligne et répond aux questions.

Le budget de fonctionnement 2021 s'équilibre à 509 148,90 €.

Le budget d'investissement 2021 s'équilibre à 590 790,57 €.

Conformément à la loi. Monsieur le Maire communique les indemnités brutes de chaque élu.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 12
------------	----------------	-----------

Le budget est adopté à l'unanimité des présents.

## Questions diverses

- Thierry Hureau :
  - Mise en place d'un éclairage bleu-blanc-rouge sur la façade de la mairie.
  - Point sur l'avancement des travaux du restaurant scolaire.
  - Présence de capricornes dans la charpente de la maison Pourtain. Une entreprise est passée et a fait un devis de 2800 € environ avec garantie décennale. Thierry Guillaume fait remarquer que lors de la vente un diagnostic a du être fait. La présence de ces insectes était-elle mentionnée ? L'état de la charpente laisse supposer que leur présence est antérieure à l'achat. Il faut se rapprocher du notaire.
  - Un devis de réfection de la couverture a été effectué et négocié.
- France Stivil : Point sur la battue de ce week-end : Stationnement de nombreux véhicules des chasseurs dans le virage, chasse à proximité des habitations.
- Guy Louchart : Point sur les voisins vigilants : La Préfecture a validé, des panneaux vont être installés.
- Christelle Dulau : Salon de coiffure ? L'ouverture est prévue pour début mai.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h15.